

PROCÈS-VERBAL de la dix-septième assemblée générale annuelle du Centre local de développement (CLD) de la MRC des Laurentides qui s'est tenue le 16^e jour du mois d'avril de l'an deux mille quinze, à la MRC des Laurentides, à compter de 15 h 30.

Étaient présentes, toutes les personnes dont les noms sont inscrits en annexe.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Yvan G. Paradis, président du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) Laurentides souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare l'assemblée ouverte.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉS.2015.04.16.1015

Sur proposition de Pierre Poirier, dûment appuyée par Caroline Dumouchel, IL EST RÉSOLU d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Nomination d'un (e) secrétaire d'assemblée
3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 23 avril 2014
4. Mot du Président
5. Rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014
6. Nomination de l'auditeur indépendant
7. Présentation de Paul Calce, directeur général
 - 7.1 Bilan des réalisations 2014
 - 7.2 Rapport du Vérificateur général du Québec sur les fonds alloués aux Centres locaux de développement
 - 7.3 Plan d'action 2015
8. Ratification des actes et décisions 2014 du conseil d'administration
9. Reconduction du mandat des administrateurs pour l'année 2015
10. Levée de l'assemblée

2. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

RÉS.2015.04.16.1016

Sur proposition de Danielle St-Laurent, dûment appuyée par Maurice Plouffe, IL EST RÉSOLU de nommer Amélie Provost à titre de secrétaire d'assemblée.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEIZIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 23 AVRIL 2014

RÉS.2015.04.16.1017

Puisque le procès-verbal est disponible depuis plus de 10 jours sur le site Internet du CLD Laurentides, une dispense de lecture est faite à l'assemblée.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Yvan G. Paradis remercie le conseil des maires pour leur accueil chaleureux, permettant au CLD de tenir son assemblée générale annuelle en présence de leur conseil.

5. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2014

M. Christian Gélinas, de la firme Amyot Gélinas CA, présente le rapport financier vérifié pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014.

RÉS.2015.04.16.1018

Sur proposition de Maurice Plouffe dûment appuyée par Jean-Pierre Monette, IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014.

6. NOMINATION DE L'AUDITEUR EXTERNE

RÉS.2015.04.16.1019

Sur proposition de Jean-François Delisle, dûment appuyée par Pierre Poirier, IL EST RÉSOLU de mandater la firme Amyot Gélinas, S.E.N.C.R.L., pour effectuer le rapport d'audit du CLD Laurentides pour l'année se terminant au 31 décembre 2015.

7. PRÉSENTATION DE PAUL CALCE, DIRECTEUR GÉNÉRAL

7.1 Bilan des réalisations 2014

Paul Calce présente un résumé des réalisations 2014 :

- ✓ 65 projets ont reçu une aide financière
- ✓ 24 entreprises ont été créées
- ✓ 4 dossiers de relève entrepreneuriale
- ✓ 342 emplois créés ou maintenus
- ✓ 249 258 \$ de contributions octroyées
- ✓ 828 500 \$ de prêts consentis par le CLD
- ✓ 19 921 913 \$ d'investissements générés

7.2 Rapport du Vérificateur général du Québec sur les fonds alloués aux Centres locaux de développement

Dominique Pradel explique la mise en contexte du rapport, notamment que seulement 3 CLD du 120 ont fait l'objet d'analyse. Le processus a été rompu en raison des changements imposés par le pacte fiscal transitoire en novembre 2014. Les objectifs étaient de vérifier l'encadrement et le suivi effectués par les ministères responsables ainsi que l'utilisation des sommes mises à la disposition des CLD pour leur fonctionnement et à la gestion de l'aide financière.

Pour faire suite à ce rapport, plusieurs recommandations ont été émises notamment :

- de mettre en place des politiques, procédures quant à la rémunération des employés et du directeur général;
- se doter de politiques et de mécanismes de contrôle adéquats et les appliquer rigoureusement;
- se doter d'une politique d'investissement adopté par le conseil d'administration;
- s'assurer de la bonne gestion des dossiers d'aide financière (respect de toutes les conditions);
- etc.

Suite au travail d'analyse et de comparaison entre les méthodes employées au CLD Laurentides et les recommandations du Vérificateur général, on conclut que le CLD se distingue par la mise en œuvre de la majorité des recommandations émises. L'administration de l'organisme est transparente et compétente. On constate que les bons coups de l'organisme sont entre autres :

- implication des gens d'affaires sur les comités d'investissement;
- collaboration constante avec les différents partenaires financiers de la région;

- formation par le FLS-FTQ de tous les commissaires;
- politique d'investissement orientée selon les planifications stratégiques de la MRC des Laurentides et selon l'activité économique du territoire;
- atteinte des cibles du MEIE à 100%.

7.3 Plan d'action 2015

Paul Calce présente les actions entreprises depuis le début de l'année 2015. Les principales actions sont :

- ✓ budget réduit – équipe réduite
- ✓ priorité au soutien technique auprès des entreprises et organismes du territoire qui ont des projets d'entrepreneuriat
- ✓ suivis auprès des entreprises aidées
- ✓ modification de la politique d'investissement – resserrement des critères et diminution des contributions aux entreprises

Vision 2016 et décisions qui seront à prendre par le conseil des maires :

- ✓ corporation autonome
- ✓ gouvernance
- ✓ implication du milieu des affaires
- ✓ mandat
- ✓ clientèle
- ✓ services aux entreprises et aux municipalités
- ✓ fonds local d'investissement
- ✓ contributions aux entreprises
- ✓ financement

8. RATIFICATION DES ACTES ET DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2014

RÉS.2015.04.16.1020

Sur proposition de Steven Larose, dûment appuyée par Denis Chalifoux, IL EST RÉSOLU, de ratifier les actes et décisions du conseil d'administration pour l'année 2014.

9. RECONDUCTION DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS POUR L'ANNÉE 2015

RÉS.2015.04.16.1021

Sur proposition de Gilbert Brassard, dûment appuyée par Kenneth Hague, IL EST RÉSOLU de reconduire le mandat de l'ensemble des administrateurs pour l'année 2015.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉS.2015.04.16.1022

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 20.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Amélie Provost
Secrétaire d'assemblée

PRÉSENCES
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
16 avril 2015

Nom	Prénom	Organisme
Aitken	Diane	Centre d'études collégiales Mont-Tremblant
Berlinguette	Guylaine	Maire d'Arundel
Barrette	Thérèse	Mairesse suppléante Mont-Tremblant
Bouchard	Véronique	Ferme aux petits oignons
Bergeron	Robert	Maire suppléant de Labelle
Calce	Paul	CLD Laurentides
Chalifoux	Denis	Préfet
Charbonneau	Évelyne	Mairesse d'Huberdeau
Chénier	Serge	Maire de Sainte-Lucie-des-Laurentides
Delisle	Jean-François	Maire de Val-des-Lacs
Dumouchel	Caroline	La Samaritaine Tremblant
Forget	Richard	Maire de Lantier
Drouin	Guy	Maire de Val-Morin
Lapointe	Bernard	Maire d'Amherst
Larose	Steven	Maire Montcalm
Laverdure	Dominique	Rouge Marketing
Legault	Jean-Léo	Maire suppléant Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
Monette	Jean-Pierre	Maire de la Minerve
Paradis	Yvan	Paradis Wilson Avocats Président CA CLD
Plouffe	Maurice	Maire de La Conception
Poirier	Pierre	Maire de Saint-Faustin-Lac-Carré
Pradel	Dominique	CLD Laurentides
Provost	Amélie	CLD Laurentides
Provost	Ronald	Maire de Brébeuf
Scott	Hugh	Maire de Lac Tremblant Nord
St-Laurent	Danielle	Maire de Lac-Supérieur
Tousignant	Alain	Maire suppléant Val-David